

ou il en fera usage. Comme la Cour a aussi offert sa médiation pour assoupir le différend qui s'est élevé entre la *Russie* & la *Prusse*, on n'en voit jusqu'ici nulles suites d'une déunion plus marquée à craindre que ce qui en a été rapporté dans nos Journaux; d'où l'on présume qu'on parviendra aisément au but d'en trancher absolument le nœud. Le Comte de Podewils, que le Comte de Klinggraff est venu relever en qualité de Ministre de Sa Maj. Prussienne auprès de Leurs Maj. Imp., a fait connoître à cet égard, avant son départ pour retourner à *Berlin* avec la Comtesse son épouse, que l'intention du Roi son Maître étoit de ne point se départir du système de conserver la bonne intelligence qui regnoit entre les deux Couronnes de *Russie* & de *Prusse*. Le Comte de Podewils, en prenant congé de Leurs Maj. Imp., a reçu des témoignages de la satisfaction qu'elles avoient de sa conduite durant le ministère qu'il avoit exercé à leur Cour. Elles se sont expliquées là-dessus dans des termes fort gracieux, & l'Empereur lui a fait présent d'une bague garnie d'un diamant estimé environ dix mille florins. La Comtesse de Podewils, qui de son côté avoit reçu déjà de l'Impératrice-Reine de fréquentes marques de l'estime qu'elle lui portoit, en a reçu encore pour dernier témoignage, en partant, un présent en pierreries d'un prix considérable.

VI. Leurs Majestés Impériales ont déclaré Conseiller d'Etat & de leur Conseil Privé, le Comte de Lamberg, Grand Sénéchal du Duché de *Carniole*; & le Comte de Haugwitz pour être Président du Tribunal suprême de Justice. Le Comte de Haugwitz, connu par les bons arrangements qu'il a faits dans la régie des finances &

des